Nacelle et plateforme à ciseaux sur un chantier

Qui fait quoi, et qui garde le registre?

InspectoMac

Ce que demande le Code de sécurité pour les travaux de construction pour un appareil de levage de personnes, comme une nacelle ou une plateforme à ciseaux.

> **« Un registre des inspections et des réparations doit être conservé par le propriétaire de l'appareil de levage de personnes. »**
>
> Art. 2.15.12, par. 8
>
> Louer une machine n'en rend pas propriétaire : le registre revient à son propriétaire.

CE QUE DEMANDE LE CODE	QUI	TEXTE
Avant la première utilisation, lors d'un achat, d'une location ou d'un prêt : l'appareil et ses accessoires sont vérifiés, réparés et ajustés.	Une personne compétente : selon le Code, qualifiée (enseignement reconnu attesté par un diplôme) et expérimentée, qui a les compétences requises pour bien juger d'une chose ou pour exercer une fonction.	art. 2.15.1, par. 1 c
Chaque jour où il est utilisé : une inspection visuelle et un test de fonctionnement conformes aux instructions du fabricant.	L'opérateur.	art. 2.15.1, par. 1 e
Périodiquement : des vérifications et des inspections selon les instructions du fabricant.	Le paragraphe ne nomme personne. La fréquence suit les instructions du fabricant.	art. 2.15.1, par. 1 d
La structure (plateforme élévatrice mobile de personnel) : une inspection structurale 10 ans après la date de fabrication, puis tous les 5 ans ; après tout dommage suspecté, potentiel ou réel subi lors d'un incident et susceptible d'affecter son intégrité structurelle ou sa stabilité ; après un changement de propriétaire.	Le paragraphe ne nomme personne.	art. 2.15.16, par. 2
Le registre des inspections et des réparations est conservé.	Le propriétaire de la machine, même quand elle est louée à quelqu'un d'autre.	art. 2.15.12, par. 8

Code de sécurité pour les travaux de construction, art. 2.15.1, 2.15.12 et 2.15.16. « Le paragraphe ne nomme personne » : l'article ne dit pas qui doit la faire. Pour le contenu de chaque inspection, suivez les instructions du fabricant de votre machine.

Chaque inspection datée, signée et conservée, machine par machine

Essai gratuit du logiciel, 14 jours : **inspectomac.ca/essai**